

*Administration du pétrole—Loi*

A titre de Canadien de l'Ouest, j'aimerais dire quelques mots au sujet du mécontentement qui existe dans cette partie du pays. On en a beaucoup parlé au cours de nos débats, de même que dans la presse. Le gouvernement se sert de la loi sur l'administration du pétrole pour confisquer les recettes que les provinces de l'Ouest tirent de l'exploitation de leurs ressources. Il met la main sur une partie importante de leurs revenus pétroliers et gaziers. Si l'on voulait être logique à cet égard, il faudrait se demander si les provinces devraient avoir la maîtrise et la propriété de leurs ressources. Elles devraient l'être en vertu de la Constitution, même si l'article qui porte sur cette question n'est pas suffisamment clair.

**M. Siddon:** Dave Barrett est-il d'accord?

**M. Waddell:** Je vais dire dans quelques instants au député ce que veut Dave Barrett. Si de son côté il veut bien se donner la peine d'écouter il apprendra peut-être quelque chose.

**M. Siddon:** J'écoute.

**M. Waddell:** Je pose la seconde question au député afin qu'il puisse y réfléchir un instant, quand il se donnera la peine de le faire. La voici: «Une ressource peut-elle devenir si précieuse que le gouvernement fédéral puisse s'ingérer ainsi dans un domaine de compétence provinciale sous prétexte de la distribuer plus équitablement?» Le premier ministre provincial Lougheed a déclaré un jour que le gouvernement fédéral ne s'ingérerait pas dans le domaine de l'industrie pétrolière si elle se trouvait en Ontario, mais ce n'est là qu'un côté de l'argument.

J'ai beaucoup réfléchi à cette question et je crois que la réponse est «oui», le gouvernement fédéral peut se livrer à une ingérence. Il ne peut cependant le faire que dans des situations exceptionnelles et son intervention doit être considérée comme équitable par les parties concernées. Cette situation se reproduira. Je tiens à le dire à mes collègues des provinces de l'Atlantique qui vont devoir prendre certaines de ces décisions fondamentales et affronter ces mêmes questions lorsque du pétrole et du gaz naturel auront été découvert, comme je l'espère, en grandes quantités au large de Terre-Neuve dans le gisement de Hibernia.

Je voudrais maintenant vous citer un extrait d'un discours prononcé par Allan Blakeney, premier ministre de la Saskatchewan, lors du congrès annuel du Conseil économique des provinces de l'Atlantique le 25 octobre 1976; il a dit ce que je cite:

... nous, les gens de l'Ouest, et vous, ceux de la région de l'Atlantique, devons reconnaître que le pouvoir politique au Canada est actuellement concentré en Ontario et au Québec et qu'il en sera ainsi encore longtemps;

Ni la région de l'Atlantique, ni celle de l'Ouest ne peuvent espérer que le gouvernement fédéral... quelles que soient ses couleurs politiques... prenne l'initiative des réformes structurelles fondamentales nécessaires pour susciter un développement régional équilibré. Les gens de l'Ouest sont irrités par les récentes tentatives faites par le gouvernement pour modifier les règles du pacte confédératif, c'est-à-dire...

... changer les règles en vertu desquelles seront désignés les bénéficiaires de nos ressources naturelles alors qu'elles étaient censées nous appartenir.

... changer les règles régissant les tarifs et les transports.

L'Ouest tout comme les provinces atlantiques dont l'économie est basée sur les ressources naturelles est sujet à l'instabilité chronique des prix et des marchés ainsi qu'aux fluctuations très marquées des conditions économiques locales.

Enfin tout comme la région de l'Atlantique, l'Ouest doit pouvoir compter sur un réseau de transport efficace pour transporter ses biens vers des marchés éloignés et il souffre comme votre région des anomalies et des inégalités qui caractérisent si bien les structures tarifaires applicables au fret.

Dans ce discours, le premier ministre Blakeney a parlé non pas des critiques négatives formulées par les membres du Parti conservateur dans de récentes allocutions, mais de quelques-unes des doléances les plus sérieuses de l'Ouest, notamment celles qui concernent les tarifs des transports. La Canada West Foundation, dont des représentants ont, je crois, comparu devant le comité mixte sur la constitution, a rendu public cette semaine un sondage d'opinion qui fournit des résultats intéressants. Les compagnies pétrolières, porte-parole réactionnaires dirai-je de l'Ouest, représentent mal les doléances des Canadiens de l'Ouest qui sont en réalité favorables à une main-mise accrue du fédéral et du provincial sur le secteur de l'énergie. C'est ça leur position, et c'est très important. Soixante-dix-huit pour cent des personnes interrogées ont estimé que les compagnies pétrolières font des bénéfices excessifs. Seules 38 p. 100 pensaient que le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial exercent un contrôle suffisant sur les compagnies pétrolières; 48 p. 100 par contre étaient d'avis contraire. Soixante-quatorze pour cent estiment qu'une part trop importante de l'argent que les Canadiens payent pour le pétrole quitte le pays via les poches des compagnies pétrolières. Soixante-quatorze pour cent estiment également que le gouvernement fédéral devrait jouer un rôle plus actif dans le secteur de l'exploration et du raffinage. Même dans l'Ouest, on croit que le gouvernement fédéral a un rôle à jouer en matière d'exploration et de raffinage et qu'il pourrait s'immiscer dans ce qui est vraiment une ressource provinciale.

● (1600)

Les habitants de l'Ouest veulent profondément rester dans la Confédération. Ils ont toutefois le sentiment de ne pas avoir fait une bonne affaire. Soixante et un p.100 des personnes interrogées pour le sondage ont déclaré qu'à leur avis, le gouvernement fédéral n'avait pas fait un véritable effort pour faire disparaître les sentiments discriminatoires à l'égard de l'Ouest. Quatre-vingt quatre p. 100 pensent que l'Ouest est négligé parce que les partis politiques obtiennent principalement leurs suffrages du Québec et de l'Ontario. Soixante-cinq p. 100 ne sont pas d'accord avec l'idée que l'Ouest fasse sécession puisqu'il retire si peu d'avantages de la Confédération, quatre-vingt dix p. 100 préfèrent que l'Ouest reste dans la Confédération. Voilà un échantillonnage d'opinions qui prouve hors de tout doute que les Canadiens qui vivent dans l'ouest du Canada veulent demeurer Canadiens, mais ils ont tout de même l'impression de se faire avoir. Comme disent les avocats, «il ne suffit pas que justice soit faite, il faut aussi qu'il apparaisse que justice est faite». Dans l'ouest du Canada, on n'est pas convaincu que justice a été faite, que le gouvernement fédéral a réglé équitablement les problèmes, tels que les droits de douane, les tarifs de transport et une foule d'autres tarifs.

Le ressentiment est très profondément ancré, monsieur l'Orateur, même sur des points qui peuvent sembler mineurs. En voici un exemple. Lors de la Coupe du monde, un match de soccer a opposé le Canada au Mexique. La Coupe du monde a réuni un plus grand nombre de pays participants que les Olympiques et 108,000 spectateurs ont assisté à ce match. Dans l'est du Canada, la Coupe du monde est passé presque inaperçue. La Société Radio-Canada a télévisé le match à une heure peu propice. Or le Vancouverois moyen attache beaucoup d'importance au football, ou soccer, comme on l'appelle ici. Voilà un exemple de ces petites choses dont les gens se